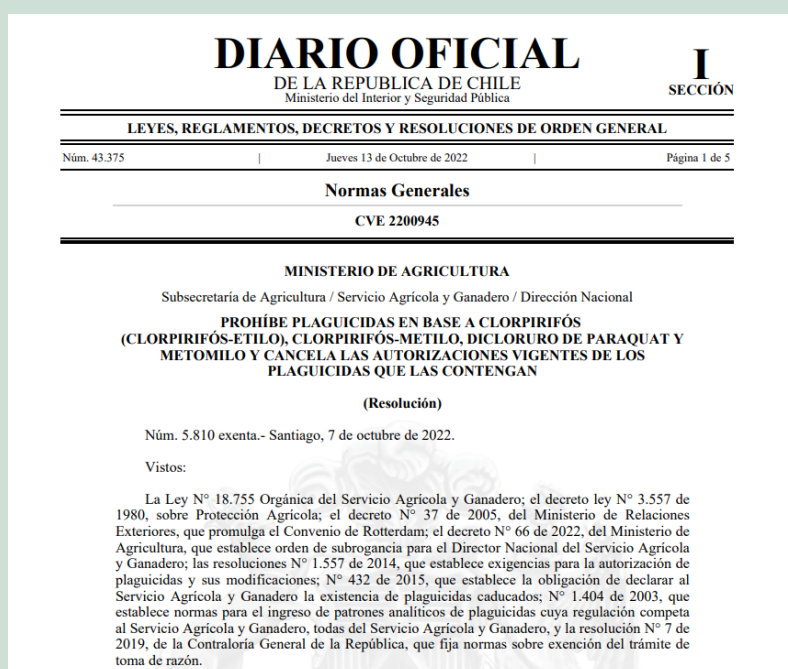




Bulletin d'information sur les pesticides N°10 – Septembre à Novembre 2022

Actualités législatives et réglementaires



Chili : Interdiction du chlorpyrifos, méthomyl et du paraquat

Le chlorpyrifos, le méthomyl et le paraquat, trois substances actives de pesticides hautement dangereuses, sont désormais interdites au Chili depuis une résolution du [7 octobre 2022](#) adoptée par le Ministère de l'Agriculture chilien.

Cette décision intervient à la suite des examens complets sur les risques pour la santé humaine, l'environnement et l'efficacité agronomique associés à ces pesticides, opérée par le Service de l'agriculture et de l'élevage chilien (SAG), chargé de la réglementation des pesticides.

Cependant, l'interdiction est dite "**programmée**" en ce qu'elle ne sera pleinement effective qu'à partir du 13 décembre 2024, soit plus de 2 ans après la publication de la décision au journal officiel. La programmation s'explique, pour le gouvernement chilien, par la nécessité de garantir à chaque utilisateur de

pesticides le temps de s'informer et de s'adapter à ces interdictions, et à chaque vendeur d'épuiser leurs stocks.

Ce regrettable délai est néfaste pour la santé des êtres vivants qui continueront à être exposés à ces pesticides extrêmement dangereux durant deux années encore. Avec le [Réseau d'action d'Amérique latine contre les pesticides](#), nous demandons que soient immédiatement prises des mesures visant à contrôler les stocks existants.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

Je donne à Justice Pesticides

[Retour au site de Justice Pesticides](#)